



CPAS
OCTUW
Uccle-Ukkel

**WE ARE
HIRING**

JOIN OUR TEAM

Le CPAS d'Uccle recherche

Un.e PUÉRICULTEUR/TRICE – Crèche
Asselbergs – Au barème C de la fonction publique
locale. Contrat à durée indéterminée à temps plein
avec entrée en fonction immédiate

**!! Connaissance du néerlandais: OBLIGATOIRE car
crèche agréée par "Kind en Gezin" !!**

Mission:

Le/la puériculteur/trice accompagne et prend soin des enfants, en tenant compte de leur
âge, intérêts et besoins. L'accueillant(e) d'enfants est responsable du bien-être de chacun
des enfants dont il ou elle a la charge.

Profil d'entrée :

- > Vous disposez d'un certificat de qualification reconnu par le ministre flamand compétent.
La liste des preuves de qualifications éligibles se trouve sur le site web de 'Kind en Gezin' :
[Kwalificatievereisten en opleiding | Kind en Gezin](#)
- > Un extrait de casier judiciaire 'modèle 2' (récent) qui prouve votre comportement irréprochable en ce qui
concerne vos contacts avec des enfants.
- > Le cas échéant, un certificat des premiers secours (réanimation de base des enfants)
- > Être dans les conditions ACS représente un atout.

Connaissance linguistique :

Néerlandais : très bonne connaissance (niveau langue maternelle) ou connaissance
active.

Français : bonne connaissance, principalement du vocabulaire utilisé dans une crèche.

Anglais : notions basiques



Adresse

Chaussée d'Alsemberg 860,
Uccle 1180



Telephone

02 370 75 11



Intéressé.e ?

Veuillez envoyer une lettre de
motivation, votre CV ainsi qu'une copie
de votre diplôme à l'attention de

Monsieur Marc VANDENBERGHEN,
secrétaire général du CPAS

à l'adresse mail :
candidatures@cpasuccle.be

Tâches principales:

> Prendre soin des enfants, les accompagner lors des repas, proposer des activités de jeu.

Nous accordons beaucoup d'importance à l'autonomie des enfants. Le bien-être et le bonheur de tout un chacun est notre priorité.

> Comme toute l'équipe, vous serez responsable du fait que la crèche offre un environnement sûr, propre et bien rangé.

> Vous travaillerez en étroite concertation avec les parents. Dès lors, la concertation et la confiance sont très importantes pour nous.

> Avec l'équipe, vous mettrez tout en œuvre pour la qualité de la crèche, en y apportant votre contribution, vos suggestions et vos réactions.



!! Les candidatures incomplètes ne seront pas retenues !
Merci de préciser le n° de référence de l'offre
et/ou l'intitulé du poste avec service concerné.

Nous proposons :

- * Un travail qui a du sens et la stabilité de l'emploi propre aux pouvoirs publics ;
- * Un contrat à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2026 à mi-temps (18h45/semaine) ;
- * Respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée :
 - o **Régime de congé attractif** : (38 jours à minima) via congés annuels + jours extra-légaux+ jours compensatoires à l'horaire d'été + jours congé sans solde ;
 - o **Horaire souple** selon le service et possibilité de prendre des congés en heure ;
- * Des avantages financiers :
 - o Salaire conforme aux barèmes des pouvoirs locaux de la Région de Bxl-Capitale - Niveau C1. À titre indicatif rémunération mensuelle brute de 2.567,03€ sans ancienneté et 2.849,64€ pour 5 ans d'ancienneté.
 - o Une **ancienneté valorisée** : prise en compte de l'intégralité de l'ancienneté du secteur public ainsi que du secteur privé pour autant que cela puisse être utile à la fonction (moyennant remise attestation probantes)
 - o **Titres repas** (valeur faciale de **8€**) ;
 - o Allocation de fin d'année ;
 - o Une **intervention** dans les frais de **transport** (Gratuité STIB et remboursement de 80% pour les autres transports en commun) ;
 - o **Indemnités vélo ou piéton**
 - o **Prime de bilinguisme** (Min 215,18€ brut / mois) sur présentation des certificats Selor – connaissances écrite et orale élémentaire);
- * Autres avantages :
 - o **Un large éventail de formations** spécifiques, individuelles et/ou collectives ;
 - o Assurance hospitalisation à des conditions avantageuses ;
 - o Constitution d'une pension complémentaire (2^{ème} pilier) ;
 - o Intervention dans les voyages scolaires
 - o Réductions et avantages octroyés dans certains commerces ucclais ;
 - o Aide et avantages d'accès aux plaines de jeux et crèches communales.
 - o Possibilités d'évolutions de carrière
 - o Une grande facilité d'accès :
 - Gare Uccle Calevoet (+De Lijn)
 - Tram/bus : 4/18/43/97/82/98 »



CPAS d'Uccle | OCMW van Ukkel
Administration Centrale | Centraal bestuur

860 Chaussée d'Alseberg - Alsebergsesteenweg | 1180 Uccle-Ukkel
Tel 02 370 75 11 | IBAN BE38 0000 0259 7172 BIC BPOTBEB1
www.cpasuccle.brussels | info@cpasuccle.be
www.ocmwukkel.be | info@ocmwukkel.be



CPAS
OCMW
Uccle-Ukkel